

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 15

Le onze Avril deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise  
Date de convocation du conseil municipal : le 28 Mars 2024

**Etaient présents :** GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, ALLEGRE Jean Marc  
Conseillers Délégués- BASSOT Christine -- CORNET-MONAT Béatrice- CUISSET Betty – BELOT Jean-Luc - MOUILLER Annie - NERON Sylvie

**Etaient excusés :** LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril  
ROUCHON Dominique a donné pouvoir à BASSOT Christine  
TRAVARD Patricia a donné pouvoir à GAUME Marie François  
PROVOST Eric (parti à 21h 05) a donné pouvoir à BELOT Jean Luc

**Secrétaire de séance :** BASSOT Christine

### **OBJET : APPROBATION SUBVENTION EXCEPTIONNEMENT A L'APEL L'ECOLE PRIVEE SAINT MARTIN SUITE A SUBVENTION VERSEE AU SOU DES ECOLES**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans sa séance du 11 avril 2024, il a octroyé une subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles pour le voyage des enfants de l'école publique de Villemontais au Bessat.

Soixante enfants de l'école publique sont concernés.

Madame le Maire rappelle que l'école privée Saint Martin est en contrat d'association avec la commune. Par ce fait, ce que coûte un enfant de l'école publique doit faire l'objet d'une subvention pour un enfant de l'école privée domicilié sur la commune.


Soit 100 € divisé par 60 enfants : 1.67 € par enfant, multiplié par 17 enfants domiciliés sur la commune pour la rentrée 2023 2024 soit : 28.39 €

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité de ses membres :

- approuve la subvention de 28.39 € versé à l'APEL de l'Ecole Saint Martin.
- dit que cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2024.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,  
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,  
BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 11 avril 2024

Le Maire,  
GAUME Marie Françoise

